

Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts



Désignation : 2 février 2017

Superficie : 55 826 ha

Localisation : sur le littoral de la région Pays-de-la-Loire, en limite des départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

L'une des principales zone de marais de la façade atlantique



Le site est une vaste zone humide de 56 000 ha. Sur son littoral, l'estran sableux à vaseux abrite des herbiers de zostères et des récifs d'hermelles. Les 35 000 ha de marais, alimentés à la fois en eau salée et en eau douce, comptent des lagunes salées, des prairies humides, de nombreuses mares et un important réseau de fossés. Cette mosaïque d'habitats abrite une flore et une faune diversifiée et remarquable et est le support d'activités économiques, principalement l'élevage extensif, l'ostréiculture et la saliculture.

Le site est l'une des principales zones de marais de la façade atlantique française et l'une des principales baies découvrant à marée basse. Le site a une importance internationale pour un certain nombre d'oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants.

Il accueille notamment plus de 60 000 oiseaux d'eau en hiver. De plus, le site abrite plusieurs espèces rares et menacées au niveau mondial tels le campagnol amphibie ou l'anguille d'Europe.

De par la diversité de ses milieux le site compte de nombreuses espèces patrimoniales. La baie de Bourgneuf accueille en hiver 45 000 oies, canards et petits échassiers. Le Marais breton est le premier site français de nidification de l'échasse blanche, du chevalier gambette, du vanneau huppé mais également du hibou des marais et de la barge à queue noire. Le site accueille jusqu'à 25% des

populations nicheuses françaises de sternes caugek et de mouettes mélanocéphales.

Les nombreux milieux aquatiques sur le site sont également favorables à une grande diversité de poissons, mollusques et crustacés. Le Marais breton est notamment un site privilégié pour le développement de l’anguille d’Europe. De plus, le site accueille des espèces rares telles que le pélobate cultripède, le leste à grand stigmas ou encore, pour les plantes, le trèfle de Micheli et la rarissime *Tolipella salina*.

Ces zones humides permettent de maîtriser les crues et d’épurer les eaux. Les prairies et la baie sont également un important lieu de production de biomasse qui profite à l’élevage, à la conchyliculture et à la pêche, principales activités du secteur. De plus, environ 400 ha de marais salés sont exploités pour la production de sel. Ces différents écosystèmes marins et terrestres sont un important réservoir de biodiversité et présentent également un fort attrait touristique.

Le site est menacé par la présence de nombreuses espèces exotiques envahissantes telles que la jussie et le séneçon en arbre ou encore le ragondin et le rat musqué. L’intensification des pratiques agricoles (remblaiement de mares, drainage, utilisation d’engrais et de pesticides, retournement des prairies etc.) pourrait entraîner la dégradation des prairies humides. Les mesures agro-environnementales déployées sur le territoire permettent de limiter les pratiques défavorables à l’écosystème.

Enfin, le site, très touristique en été, est également le support de nombreuses activités de loisirs (pêche à pied de loisir, sports de nature etc.). De mesures ont été prises pour sensibiliser les pratiquants et les professionnels et réguler la fréquentation des espaces les plus sensibles (sensibilisation, mise en défens).



Accueil

Découvrez cet espace d'exception, ils vous accueillent et vous font partager leurs attachements et les richesses de ce territoire.

-----	-----	-----
-------	-------	-------

Gestionnaires

Ils sont la cheville ouvrière de la préservation de ce territoire hors du commun.

Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf Impasse de la Gaudinière, 85630 Barbâtre www.baie-bourgneuf.com		
---	--	--

